Réf. Farde e-Assemblées : 2609814

N° OJ : **66**

Projet d'Arrêté - Conseil du 09/09/2024

Objet : Evénement "Beyond Generations".- Subside dans le cadre du Plan Climat : 1.003,50 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant l'objectif de la Ville de Bruxelles inscrit dans son Plan Climat d'être une référence en évènements, culture, sport et tourisme durable notamment le chapitre: "Une politique évènementielle, sportive et culturelle éco-responsables" ;

Considérant la volonté de la Ville de Bruxelles de soutenir des initiatives locales en faveur du climat ;

Considérant l'organisation de l'évènement "Beyond Generations" par Monsieur Milo Vidal, ayant pour but de sensibiliser toutes les générations aux enjeux climatiques par l'art, l'organisation de workshops et la mise en place de stands de seconde main ;

Considérant la demande de subside remise par Monsieur Milo Vidal au service Climat et Ville en transition pour le soutien de la Ville de Bruxelles à l'organisation de l'évènement ;

Considérant l'analyse du budget par le service Climat et Ville en transition concluant à un montant de dépenses éligibles de 1.003,50 EUR, qui sera libéré en une seule tranche vu le faible montant ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE :

Article 1 : L'octroi d'un subside de 1.003,50 EUR à l'article 87906/33202 du budget ordinaire 2024 à M. Milo VIDAL (association de fait) pour l'organisation de l'évènement "Beyond Generations" est adopté.

Article 2 : Le financement de la dépense par la trésorerie est adopté.

Article 3 : Le Collège est chargé des modalités d'éxécution.

Annexes :